

677513-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Architectural, construction, engineering and inspection services – CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE-BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

OJ S 190/2026 01/10/2026

Fógra faoi chomórtas dearaidh - Fógra maidir le hathrú
Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: COMUE LYON SAINT ETIENNE

R-phost: marches.publics@universite-lyon.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Oideachas

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE-BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Cur síos: BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Aitheantóir an nós imeachta: a59bb014-b064-431f-bab6-d2a13c0657be

Aitheantóir inmheánach: A2026-028

An cineál nós imeachta: Teoranta

Príomhghnéithe an nós imeachta: Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation, l'amélioration des performances énergétiques et la restructuration partielle du bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua. situé : 2 Rue Raphaël Dubois, 69100 Villeurbanne. Le présent concours est organisé en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la Commande Publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur Esquisse Plus (ESQ +), lancé conformément à l'article L. 2125-1 2° du Code de la Commande Publique et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-25 du même code. Les modalités de fonctionnement du concours sont portées au Règlement du Concours (RC). La mission attribuée à l'issue du concours comprend, outre les prestations d'Esquisse Plus (ESQ+) remises en phase projet, l'ensemble des éléments de la mission de base définie aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du Code de la commande publique : les études d'avant-projet sommaire (APS), les études d'avant-projet définitif et dossiers d'autorisations administrative (APD), les études de projet et le dossier de consultation des entreprises (PRO/DCE), l'assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT), l'examen de la conformité au projet des études d'exécution et de synthèse réalisées par les entreprises ainsi que leur visa et la participation à la cellule de synthèse (VISA), la direction de l'exécution des contrats de travaux (DET), ainsi que l'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). Cette mission de base sera complétée par les missions complémentaires obligatoires

suivantes : les études de diagnostic (DIA) permettant de renseigner le maître d'ouvrage sur l'état du bâtiment et la faisabilité de l'opération, l'examen de la conformité au projet des études d'exécution confiées aux entreprises et leur visa (EXE partielles) incluant le détail quantitatif et le calendrier prévisionnel (DQE + Calendrier), ainsi que le suivi de la coordination en Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI). Enfin, une Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE) est prévue dans le cadre de ce marché : la mission complémentaire facultative de Synthèse (SYN), portant sur la coordination des plans EXE de tous les corps d'état. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de la retenir ou non lors de la signature du marché. La réponse à cette PSE est obligatoire

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: 2 Rue Raphaël Dubois

Baile: Villeurbanne

Cód poist: 69100

Foroinn tíre (NUTS): Rhône (FRK26)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Le concours est organisé en deux phases : Première phase – « phase candidature » : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en œuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours et précisés au point 10.2 ci-après. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite les 3 meilleures candidatures (minimum et maximum) admis à présenter un projet en deuxième phase du concours. Les autres candidatures sont éliminées. Dans le cas où le nombre de participants au concours en phase candidature seraient inférieur à 3, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de poursuivre la procédure en phase projet, en sélectionnant la ou les candidatures présentées respectant les conditions requises. Deuxième phase – « phase projet » : les participants sont invités, par le biais d'une invitation transmise par l'acheteur public, à remettre un dossier de projet anonymisé (les documents remis seront libres de tout signe distinctifs propres au candidat), dont le niveau de conception correspond à une Esquisse Plus (ESQ+). Le jury examine les dossiers, présentés de manière anonyme, sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours et précisés au point 16.1 du règlement de concours, puis établit un classement des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'acheteur choisit le lauréat du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le lauréat, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'œuvre décrit à l'article 4 du présent règlement de concours. Le montant de la prime à verser aux participants est de 65 000 € HT correspondant à des prestations de niveau Esquisse Plus (ESQ +), soit un montant de 78 000 € TTC. Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu du projet décrits dans le présent Règlement du Concours (RC) - phase candidature, ainsi que dans le RC - phase projet. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 17 du présent Règlement de Concours.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE
Sans objet
An dlí trasteorann is infheidhme: Sans objet

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE - BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Cur síos: Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation, l'amélioration des performances énergétiques et la restructuration partielle du bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua. situé : 2 Rue Raphaël Dubois, 69100 Villeurbanne. Le présent concours est organisé en application des d
Aitheantóir inmheánach: A2026-028

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí
Príomhaicmiú (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: 2 Rue Raphaël Dubois
Baile: Villeurbanne
Cód poist: 69100
Foroinn tíre (NUTS): Rhône (FRK26)
Tír: An Fhrainc
Eolas breise: Bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua

5.1.6. Eolas ginearálta

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais
Eolas breise: Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte DPLG ou HMONP ; - Economiste de la construction ; - Ingénieur CFO/CFA ; - Ingénieur CVC ; - Ingénieur Structure ; - Ingénieur Développement Durable / Performance énergétique ; - Expert en ingénierie amiante ; - Coordinateur SSI ; - Expert Maintenance/Exploitation/Coût Global ; étant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences. L'ensemble des modalités sont détaillées au sein du Règlement de Concours. En application de l'article R. 2142-21 du CCP, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Les candidats sont toutefois autorisés à présenter un maximum de trois candidatures, en qualité de membre de groupements. En application de l'article R2142-23 du CCP, un candidat ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 1

An líon uasta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 3

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Praghas

Ainm: Cf. Règlement du Concours (RC)

Cur síos: Cf. Règlement du Concours (RC)

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Ainm: Cf. Règlement du Concours (RC)

Cur síos: Cf. Règlement du Concours (RC)

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí chóras na gcomórtas dearaidh:

Tá cinneadh an ghiúiré ina cheangal ar an gceannaitheoir: tá

Comhaltaí an ghiúiré: Composé de 8 membres: • 3 membres au titre des représentants de l'acheteur et de la MAO et l'affectataire exploitant du bâtiment. • 2 membres au titre de personnalités invitées ou ayant un intérêt. • 3 membres au titre des personnes possédant la qualification exigée des candidats ou équivalente. Le jury peut aussi auditionner toute personne susceptible d'apporter des informations utiles.

Luach na duaise: 65 000,00 EUR

Duais:

An áit a bhfuil an duais á fáil: 69

Eolas breise: Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu du projet décrits dans le présent Règlement du Concours (RC) - phase candidature, ainsi que dans le RC - phase projet. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 17 du présent Règlement de Concours.

Aon chonradh seirbhíse a dhéanfar tar éis an chomórtais, bronnfar é ar cheann de bhuaiteoirí an chomórtais

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3064209?orgAcronyme=f2h>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis
Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 05/11/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Tribunal administratif de Lyon

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Lyon

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Tribunal administratif de Lyon

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal administratif de Lyon

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Uimhir chlárúcháin: 13002136300010

Seoladh poist: 92 rue Pasteur CS 30122

Baile: LYON

Cód poist: 69007

Foroinn tíre (NUTS): Rhône (FRK26)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: MARCHES PUBLICS

R-phost: marches.publics@universite-lyon.fr

Teil.: 0437378204

Próifíl an cheannaitheora: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Lyon

Uimhir chlárúcháin: 17690005800015

Seoladh poist: 184 rue Duguesclin

Baile: LYON

Cód poist: 69003

Foroinn tíre (NUTS): Rhône (FRK26)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: TRIBUNAL

R-phost: greffe.talyon@juradm.fr

Teil.: 0478141010

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eagraíocht idirghabhála

10. Athraigh

Leagan den fhógra roimhe seo atá le hathrú: 2842261a-18f0-4df1-ae09-8d04649f225f-01

An phríomhchúis leis an athrú: Ceartúchán - ceannaitheoir

Cur síos: : La limitation à trois participations est levée pour les compétences suivantes : •

Expert en ingénierie amiante ; • Expert Maintenance / Exploitation / Coût Global. Un bordereau de modification est également intégré au DCE, et la modification apportée au RC. Modification de l'article 6.2.3 du RC: En application de l'article R. 2142-21 du CCP, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Les candidats sont toutefois

autorisés à présenter un maximum de trois candidatures, en qualité de membre de groupements. Cette limitation ne s'applique pas aux compétences suivantes, pour lesquelles un même candidat pourra participer à un nombre de groupements supérieur à trois : • Expert en ingénierie amiante ; • Expert Maintenance / Exploitation / Coût Global.

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: c1555e9b-5dff-48de-9b9e-71092dbe219f - 02

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra faoi chomórtas dearaidh

Fochineál an fhógra: 23

Dáta seolta an fhógra: 29/09/2026 15:03:19 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am

Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 677513-2026

Uimhir eagráin IO S: 190/2026

Dáta foilsithe: 01/10/2026